

509979-2026 - Licitación

Francia – Ropa de trabajo, ropa de trabajo especial y accesorios – Fourniture de vêtements, de chaussants, accessoires de travail et de divers équipements de protection et haute visibilité pour les agents de la Métropole Aix-Marseille Provence

OJ S 140/2026 23/07/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Suministros

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: Métropole Aix-Marseille Provence

Correo electrónico: commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Naturaleza jurídica del comprador: Autoridad local

Actividad del poder adjudicador: Servicios públicos generales

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: Fourniture de vêtements, de chaussants, accessoires de travail et de divers équipements de protection et haute visibilité pour les agents de la Métropole Aix-Marseille Provence

Descripción: Les présents accords-cadres ont pour objet la fourniture de vêtements, de chaussants, accessoires de travail et de divers équipements de protection et haute visibilité pour les agents de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Identificador del procedimiento: 85f08420-56de-40d7-9169-584d623111cf

Identificador interno: 75260120

Tipo de procedimiento: Abierto

El procedimiento está acelerado: no

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 18100000 Ropa de trabajo, ropa de trabajo especial y accesorios

Clasificación adicional (cpv): 18143000 Indumentaria de protección, 18830000 Calzado de protección

2.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: territoire de la métropole

Localidad: Marseille

Código postal: 13007

Subdivisión del país (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

País: Francia

Información complementaria: Dans le cadre de l'analyse des offres, il est demandé aux candidats de remettre, dans les conditions fixées par les documents de la consultation, plusieurs échantillons de vêtements de travail proposés. Ces échantillons sont destinés à permettre une évaluation qualitative des produits par les utilisateurs finaux et les services techniques. Afin de compenser les frais exposés pour la fourniture des échantillons, l'acheteur versera à chaque candidat ayant remis des échantillons conformes aux prescriptions de consultation une indemnité forfaitaire (prime). La valeur estimée et la valeur maximale de

l'accord-cadre s'entendent sur la période initiale du marché, tous lots compris. L'estimation totale du marché, toutes reconductions et tous lots compris, s'élève à 4 786 949,32Euros HT. Le montant minimum du marché, toutes reconductions et tous lots compris, s'élève à 2 600 000Euros HT. Le montant maximum du marché, toutes reconductions et tous lots compris, s'élève à 13 800 000Euros HT. Dans le cadre de l'analyse des offres, il est demandé aux candidats de remettre, dans les conditions fixées par les documents de la consultation, plusieurs échantillons de vêtements de travail proposés. Ces échantillons sont destinés à permettre une évaluation qualitative des produits par les utilisateurs finaux et les services techniques. Afin de compenser les frais exposés pour la fourniture des échantillons, l'acheteur versera à chaque candidat ayant remis des échantillons conformes aux prescriptions de consultation une indemnité forfaitaire (prime). Adresse géographique et postale pour les remises des copies de sauvegarde: DCP - Le Balthazar 2 boulevard Euroméditerranée Quai d'Arenc 13 002 MARSEILLE Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R.2142-1, R.2143-3 et R.2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation: cf: Article 8.1 du Règlement de la Consultation.

2.1.3. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 1 196 737,33 EUR

Valor máximo del acuerdo marco: 3 450 000,00 EUR

2.1.4. Información general

Información complementaria: Les accords-cadres fixent toutes les stipulations contractuelles, ils seront exécutés au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique.

Base jurídica:

Directiva 2014/24/UE

2.1.5. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Número máximo de lotes a los que un licitador puede presentar ofertas: 4

Condiciones del contrato:

Número máximo de lotes por los que se pueden adjudicar contratos a un solo licitador: 4

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Vêtements de travail
Descripción: Vêtements de travail
Identificador interno: 75260120_LOT 1

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 18100000 Ropa de trabajo, ropa de trabajo especial y accesorios

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Métropole Aix-Marseille Provence

Localidad: Marseille

Código postal: 13007

Subdivisión del país (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

País: Francia

Información complementaria: La valeur estimée et la valeur maximale du lot 1 s'entendent sur la période initiale du marché. L'estimation du lot 1, toutes reconductions comprises, s'élève à 796 653,40EurosHT. Le montant minimum du lot 1, toutes reconductions comprises, s'élève à 600 000Euros HT. Le montant maximum du lot 1, toutes reconductions comprises, s'élève à 3 400 000Euros HT.

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 04/01/2027

Duración: 12 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: L'accord-cadre est passé pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Le présent accord-cadre est reconductible. Il sera renouvelable 3 fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 2 mois avant la fin de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

5.1.5. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 199 163,35 EUR

Valor máximo del acuerdo marco: 850 000,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.7. Contratación estratégica

Enfoque para reducir el impacto ambiental: Transición hacia una economía circular

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Documento de contratación

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Precio

Descripción: Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC. Le critère prix sera apprécié au regard du détail quantitatif estimatif et du bordereau des prix unitaires.

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (porcentaje, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 60

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Valeur technique : Qualité, ergonomie et fonctionnalité des échantillons

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (porcentaje, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 30

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Valeur environnementale: Pourcentage d'engagement du candidat à proposer des fournitures contenant des matières recyclées

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (porcentaje, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

5.1.11. Pliegos de contratación

Lenguas en las que los pliegos de contratación están disponibles oficialmente: francés

Dirección de los pliegos de contratación: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: Permitida

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de ofertas: 22/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Duración durante la cual la oferta debe permanecer válida: 8 Meses

Información sobre la apertura pública:

Fecha de apertura: 22/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Información complementaria: Date prévisionnelle, séance non publique

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: sí

Se utilizará el pago electrónico: sí

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

Número máximo de participantes: 1

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Tribunal administratif de Marseille

Información sobre los plazos de revisión: Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca, 13002 MARSEILLE Téléphone : 04 91 13 48 13 - Télécopie : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Site web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérécourse citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994).

Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

5.1. Lote: LOT-0002

Título: Vêtements de protection haute visibilité et intempérie

Descripción: Vêtements de protection haute visibilité et intempérie

Identificador interno: 75260120_LOT 2

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 18143000 Indumentaria de protección

Clasificación adicional (cpv): 18100000 Ropa de trabajo, ropa de trabajo especial y accesorios

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Métropole Aix-Marseille Provence

Localidad: Marseille

Código postal: 13007

Subdivisión del país (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

País: Francia

Información complementaria: La valeur estimée et la valeur maximale du lot 1 s'entendent sur la période initiale du marché. L'estimation du lot 2, toutes reconductions comprises, s'élève à 1 456 837,76EurosHT. Le montant minimum du lot 2, toutes reconductions comprises, s'élève à 800 000Euros HT. Le montant maximum du lot 2, toutes reconductions comprises, s'élève à 4 400 000Euros HT.

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 04/01/2027

Duración: 12 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: L'accord-cadre est passé pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Le présent accord-cadre est reconductible. Il sera renouvelable 3 fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 2 mois avant la fin de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

5.1.5. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 364 209,44 EUR

Valor máximo del acuerdo marco: 1 100 000,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.7. Contratación estratégica

Enfoque para reducir el impacto ambiental: Transición hacia una economía circular

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Documento de contratación

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Precio

Descripción: Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC. Le critère prix sera apprécié au regard du détail quantitatif estimatif et du bordereau des prix unitaires.

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (porcentaje, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 60

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Valeur technique: Qualité, ergonomie et fonctionnalité des échantillons

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (porcentaje, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 30

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Valeur environnementale: Pourcentage d'engagement du candidat à proposer des fournitures contenant des matières recyclées

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (porcentaje, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

5.1.11. Pliegos de contratación

Lenguas en las que los pliegos de contratación están disponibles oficialmente: francés

Dirección de los pliegos de contratación: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: Permitida

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de ofertas: 22/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Duración durante la cual la oferta debe permanecer válida: 8 Meses

Información sobre la apertura pública:

Fecha de apertura: 22/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Información complementaria: Date prévisionnelle, séance non publique

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: sí

Se utilizará el pago electrónico: sí

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

Número máximo de participantes: 1

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Tribunal administratif de Marseille

Información sobre los plazos de revisión: Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca, 13002

MARSEILLE Téléphone : 04 91 13 48 13 – Télécopie : 04 91 81 13 87 Courriel : [greffe.ta-](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

marseille@juradm.fr Site web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le requérant peut saisir

le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application

informatique "Télérécours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.
Introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) – Téléphone : 04 84 35 40 00 – Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

5.1. Lote: LOT-0003

Título: Chaussants

Descripción: Chaussants

Identificador interno: 75260120_LOT 3

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 18830000 Calzado de protección

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Métropole Aix-Marseille Provence

Localidad: Marseille

Código postal: 13007

Subdivisión del país (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

País: Francia

Información complementaria: La valeur estimée et la valeur maximale du lot 3 s'entendent sur la période initiale du marché. L'estimation du lot 3, toutes reconductions comprises, s'élève à 577 039,76EurosHT. Le montant minimum du lot 3, toutes reconductions comprises, s'élève à 400 000Euros HT. Le montant maximum du lot 3, toutes reconductions comprises, s'élève à 2 600 000Euros HT.

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 04/01/2027

Duración: 12 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: L'accord-cadre est passé pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Le présent accord-cadre est reconductible. Il sera renouvelable 3 fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 2 mois avant la fin de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

5.1.5. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 144 259,94 EUR

Valor máximo del acuerdo marco: 650 000,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.7. Contratación estratégica

Enfoque para reducir el impacto ambiental: Transición hacia una economía circular

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Documento de contratación

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Precio

Descripción: Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC. Le critère prix sera apprécié au regard du détail quantitatif estimatif et du bordereau des prix unitaires.

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (porcentaje, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 60

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Valeur technique: Qualité, ergonomie et fonctionnalité des échantillons

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (porcentaje, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 30

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Valeur environnementale: Pourcentage d'engagement du candidat à proposer des fournitures contenant des matières recyclées

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (porcentaje, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

5.1.11. Pliegos de contratación

Lenguas en las que los pliegos de contratación están disponibles oficialmente: francés

Dirección de los pliegos de contratación: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública**Condiciones de presentación:**

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: Permitida

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de ofertas: 22/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Duración durante la cual la oferta debe permanecer válida: 8 Meses

Información sobre la apertura pública:

Fecha de apertura: 22/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Información complementaria: Date prévisionnelle, séance non publique

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: sí

Se utilizará el pago electrónico: sí

5.1.15. Técnicas**Acuerdo marco:**

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

Número máximo de participantes: 1

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Tribunal administratif de Marseille

Información sobre los plazos de revisión: Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca, 13002

MARSEILLE Téléphone : 04 91 13 48 13 – Télécopie : 04 91 81 13 87 Courriel : [greffe.ta-](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

marseille@juradm.fr Site web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérécursois citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être

introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) – Téléphone : 04 84 35 40 00 – Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

5.1. Lote: LOT-0004

Título: Gants et équipements de protection individuelle

Descripción: Gants et équipements de protection individuelle

Identificador interno: 75260120_LOT 4

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 18143000 Indumentaria de protección

Clasificación adicional (cpv): 18100000 Ropa de trabajo, ropa de trabajo especial y accesorios

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Métropole Aix-Marseille Provence

Localidad: Marseille

Código postal: 13007

Subdivisión del país (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

País: Francia

Información complementaria: La valeur estimée et la valeur maximale du lot 4 s'entendent sur la période initiale du marché. L'estimation du lot 4, toutes reconductions comprises, s'élève à 1 956 418,40EurosHT. Le montant minimum du lot 4, toutes reconductions comprises, s'élève à 800 000Euros HT. Le montant maximum du lot 4, toutes reconductions comprises, s'élève à 3 400 000Euros HT.

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 04/01/2027

Duración: 12 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: L'accord-cadre est passé pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Le présent accord-cadre est reconductible. Il sera renouvelable 3 fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 2 mois avant la fin de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

5.1.5. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 489 104,60 EUR

Valor máximo del acuerdo marco: 850 000,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.7. Contratación estratégica

Enfoque para reducir el impacto ambiental: Transición hacia una economía circular

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Documento de contratación

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Precio

Descripción: Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC. Le critère prix sera apprécié au regard du détail quantitatif estimatif et du bordereau des prix unitaires.

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (porcentaje, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 60

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Valeur environnementale: Qualité, ergonomie et fonctionnalité des échantillons

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (porcentaje, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 30

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Valeur environnementale: Pourcentage d'engagement du candidat à proposer des fournitures contenant des matières recyclées

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (porcentaje, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

5.1.11. Pliegos de contratación

Lenguas en las que los pliegos de contratación están disponibles oficialmente: francés

Dirección de los pliegos de contratación: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: Permitida

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de ofertas: 22/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Duración durante la cual la oferta debe permanecer válida: 8 Meses

Información sobre la apertura pública:

Fecha de apertura: 22/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Información complementaria: Date prévisionnelle, séance non publique

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: sí

Se utilizará el pago electrónico: sí

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

Número máximo de participantes: 1

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Tribunal administratif de Marseille

Información sobre los plazos de revisión: Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca, 13002

MARSEILLE Téléphone : 04 91 13 48 13 – Télécopie : 04 91 81 13 87 Courriel : [greffe.ta-](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

marseille@juradm.fr Site web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un

recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de

passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être

introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration

d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) – Téléphone : 04 84 35 40 00 – Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: Métropole Aix-Marseille Provence

Número de registro: 20005480700017

Dirección postal: 58 boulevard Charles Livon

Localidad: Marseille

Código postal: 13007

Subdivisión del país (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

País: Francia

Correo electrónico: commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Teléfono: 0491999900

Dirección de internet: <https://ampmetropole.fr/>

Perfil de comprador: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Funciones de esta organización:

Comprador

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: Tribunal administratif de Marseille

Número de registro: 17130005600024

Localidad: Marseille
Código postal: 13002
Subdivisión del país (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
País: Francia
Correo electrónico: Greffes.ta-marseille@juradm.fr
Funciones de esta organización:
Organización encargada de los procedimientos de recurso

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: 4a50ae9c-6699-4fe7-8cda-edf7fa02fcc2 - 01
Tipo de formulario: Licitación
Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal
Subtipo de anuncio: 16
Fecha de envío del anuncio: 22/07/2026 11:12:36 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central
Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés
Número de publicación del anuncio: 509979-2026
Número de la edición del DO S: 140/2026
Fecha de publicación: 23/07/2026